



# Commune de Marly

## Police communale

Aux parents d'élèves des  
écoles de Marly

N./Réf. : ESC/aba/8021  
M. E. Scherwey 026 435 50 76

Marly, le 20 octobre 2020

### **Rentrée scolaire 2020 – Prévention routière Plans des trajets scolaires recommandés - Information**

Chers parents,

Dans toutes les régions suisses, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école est l'une des préoccupations majeures des parents. Afin de sécuriser les trajets de leurs enfants, les parents ont très fréquemment tendance à accompagner leurs enfants en voiture, ce qui accentue la problématique pour les autres enfants.

Ce phénomène est particulièrement frappant dans notre commune, où le pourcentage des enfants emmenés à l'école en voiture peut atteindre, selon la saison, près d'un tiers des déplacements scolaires. Les « parents taxis » compromettent ainsi la sécurité d'autres enfants en effectuant des manœuvres parfois dangereuses sur le trajet scolaire et surtout dans le périmètre de l'école. Le danger est d'autant plus accru que pour atteindre les parkings scolaires, les parents doivent, à Marly, systématiquement passer devant l'établissement en question. La commune ne dispose pas, à ce jour, de terrains susceptibles d'accueillir des dépose-minute avant lesdits établissements.

Au vu de ces constats, afin en l'état de pallier au mieux ce problème, la police communale a établi un plan des trajets scolaires recommandés pour les établissements scolaires de Marly. Il est annexé à la présente. Ce plan, récemment mis à jour, est en outre désormais consultable sur le « *Système d'information du territoire de la commune de Marly* », par le lien suivant : <https://geo.marly.ch/SIT/easy/public/portal/public> en cliquant, sous le thème « Aménagement », sur la rubrique « trajet scolaire ». Il a par ailleurs, en collaboration avec le Conseil des parents, été complété par les emplacements des « « petits pas », peints en jaune sur des tronçons des trajets recommandés.

En limitant le nombre de « parents-taxis » à proximité des écoles, les rues sont plus sûres pour les usagers de la route les plus vulnérables (piétons et cyclistes). La qualité de l'habitat et de vie des riverains s'en trouveront eux aussi améliorés. La Commune de Marly encourage par ailleurs les enfants à se rendre ensemble, à pied, à l'école, car un tel exercice est important pour eux, pour leur santé, et cela leur permet aussi de nouer des contacts sociaux tout en apprenant à se débrouiller dans l'espace public.

Notre service reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adresse, Chers parents, ses meilleures salutations.

Le Conseiller communal responsable du  
dicastère de l'ordre public

Christophe Maillard

Responsable du service de la sécurité

Eric Scherwey

## Le chemin de l'école en toute sûreté



Le chemin de l'école: sûr, passionnant, bon pour la santé, pour autant que les enfants le parcourent à pied. Familiarisez à temps vos enfants, petits-enfants ou filleuls aux conditions de circulation sur le chemin de l'école.

Quelques conseils de l'ATE

### ⇒ Déterminer précisément l'itinéraire à suivre

- Ne recommandez pas à votre enfant le chemin le plus court, mais plutôt le plus sûr: de préférence des rues à faible circulation et où la visibilité est bonne.
- Parcourez avec votre enfant le chemin que vous lui recommandez, plusieurs fois déjà avant le premier jour d'école, afin qu'il se familiarise avec ce trajet et que vous puissiez exercer les situations critiques (traversée de la chaussée, présence de voitures stationnées).
- Parlez à votre enfant en toute sérénité des risques potentiels, afin qu'il soit en mesure de les identifier à temps et de les éviter.
- Envoyez votre enfant suffisamment tôt à l'école, de façon à ce qu'il ne doive pas se presser.
- Si les conditions de circulation ne conviennent pas pour laisser votre enfant parcourir seul le chemin de l'école, accompagnez-le à pied **ou créez une «ligne de pédibus»**. Il apprendra ainsi, petit à petit, à s'y rendre en toute autonomie. Vous pouvez aussi partager ce rôle avec d'autres parents.

### ⇒ Choisir le matériel adéquat

- Habillez votre enfant pour qu'il soit bien visible, si possible avec des vêtements de couleur vive. De même, des matières réfléchissantes, telles que baudriers fluorescents ou bandes lumineuses augmentent la sécurité de l'enfant.
- Les trottinettes, les patins à roulettes et autres engins à roues ne sont pas indiqués pour se rendre à l'école ou au jardin d'enfants.

### ⇒ Mais aussi...

- Apprenez à votre enfant à ne jamais se laisser accompagner par des personnes inconnues et à ne pas embarquer à bord de leur voiture. De manière générale, il devrait garder une certaine distance avec les inconnus.
- Veillez à ce que votre enfant puisse parcourir le chemin de l'école en compagnie d'autres camarades de classe.
- En prévision de situations d'urgence, il est utile de définir avec l'enfant des «îlots de sauvetage»: un éventuel magasin de quartier où il peut s'adresser, ou un immeuble où il peut aller sonner pour demander de l'aide.

Votre police communale

